RAPPORT DE MISSION #3

2025 - 2026



Sommaire

ÉDITO 3

PRÉSENTATION DE GSE 4

1. LA MISSION DE GSE 6

- Introduction 7
- Mission 8
- Manifeste 9
- Démarche collaborative 10

2. ORGANISATION ET PILOTAGE 11

- Comité de Mission 12
- Fonctionnement 13
- Organisation opérationnelle 14

3. LA MISE EN ŒUVRE 17

- Modèle de mission 18
- Trajectoires 19
- Appréciation du Comité de Mission sur notre mission et sa mise en œuvre 20

3.1 OBJECTIF STATUTAIRE #1 22

3.2 OBJECTIF STATUTAIRE #2 25

3.3 OBJECTIF STATUTAIRE #3 29

3.4 OBJECTIF STATUTAIRE #4 32

3.5 OBJECTIF STATUTAIRE #5 36

3.6 OBJECTIF STATUTAIRE #6 40



Édito

Dans un contexte économique particulièrement exigeant pour le secteur de la construction, nous mesurons plus que jamais la pertinence du choix que nous avons fait en devenant société à mission.
Ce choix continue de **structurer notre stratégie, nos décisions et notre manière d'opérer**. Il constitue un véritable levier de performance, en nous permettant de créer de la valeur au-delà de la seule dimension économique, une conviction forte qui guide l'action de GSE.

Après une première phase de structuration, suivie du déploiement de nos engagements, GSE a franchi un nouveau cap, grâce à la forte mobilisation du Comité de Direction et du Comité de Mission.
Ensemble, les Comités ont travaillé à prendre en compte les enjeux soulevés lors de notre dernier audit, afin d'enrichir et d'actualiser notre modèle.

Ces travaux ont abouti à la formulation d'objectifs **plus opérationnels, plus concrets, et pleinement ancrés** dans la réalité de nos projets.
Ces derniers reposent sur une gouvernance renforcée, mobilisant les collaborateurs à tous les niveaux de l'entreprise.

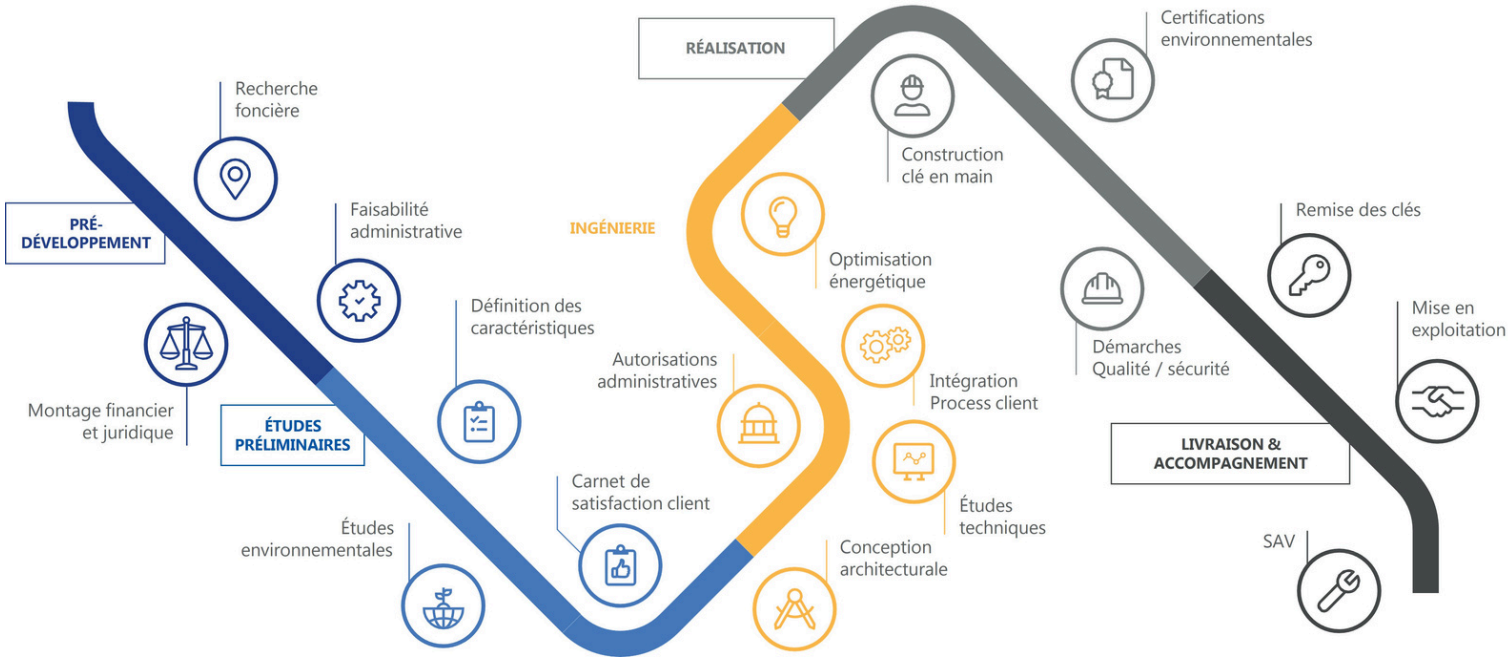
GSE entre désormais dans une nouvelle phase de sa transformation, où les priorités seront de rendre ses **impacts plus visibles, de renforcer son positionnement stratégique et d'exercer un rôle moteur au sein de son écosystème**.

Nous sommes persuadés de la nécessité de réfléchir collectivement à des modèles plus durables, et de **faire progresser les pratiques** à l'échelle de toute la filière ; conditions essentielles pour répondre aux défis systémiques auxquels nous faisons face.

Cette vision transformative de long terme renforce notre capacité à nous adapter, tout en restant fidèles à notre raison d'être.
Elle nous engage à poursuivre nos efforts avec constance, humilité et détermination.



Présentation de GSE



Filiale depuis 2019 de la société allemande GOLDBECK, GSE dispose d'un maillage territorial de 14 agences en France, et est implanté dans cinq pays européens (Italie, Allemagne, Espagne, Portugal et Roumanie).

Véritable acteur de la réindustrialisation, l'entreprise réalise près de 60 projets par an, tout en veillant à limiter l'empreinte environnementale des bâtiments et à assurer le bien-être des acteurs impliqués.

Elle participe ainsi au développement des territoires, au renforcement de leur attractivité et à leur durabilité.

Créée il y a près de 50 ans, GSE est une société française leader en **immobilier d'entreprise**, dont le siège social est situé à Avignon.

GSE conçoit, construit et rénove des bâtiments clé en main, en France et en Europe, dans des secteurs aussi variés que l'industrie, la logistique et le tertiaire, pour des Clients investisseurs ou utilisateurs dont la satisfaction est placée au cœur même des préoccupations.

L'entreprise réalise 935M€ de CA et compte 765 collaborateurs qui portent au quotidien la mission et la démarche de **transformation durable**.

GSE accompagne ses Clients à chaque étape de leur projet, de la conception à la réalisation, en garantissant prix, qualité et délais.

Son savoir-faire s'exprime à travers une équipe d'experts internes dédiés notamment au développement foncier, au design, à la construction durable, aux achats responsables et à l'innovation.

GOLDBECK

La société familiale allemande GOLDBECK est spécialisée dans la réalisation de projets immobiliers clés en main en Europe. Elle considère les bâtiments comme des produits et propose à ses clients une gamme complète de services, de la conception à la construction, intégrant également les services liés à l'exploitation.

Le groupe construit des entrepôts logistiques et industriels, des immeubles de bureaux et des établissements scolaires, ainsi que des parkings à plusieurs étages et des immeubles résidentiels. En outre, la rénovation de bâtiments existants et les services associés complètent son offre. L'entreprise détient 16 usines de construction modulaire dédiées à ses propres projets.

C'est la recherche d'excellence et la démarche volontariste en faveur d'un **développement plus durable** qui a conduit le groupe GSE à s'engager sur le chemin de la société à mission.

Cette volonté de prendre la qualité de société à mission a été validée par l'actionnaire lors du Comité de Surveillance de GSE en juillet 2023.



1

LA MISSION DE GSE

Introduction

En 2026, GSE a fait évoluer ses objectifs statutaires afin de mieux répondre aux **enjeux de transformation durable de notre secteur** et aux attentes de nos parties prenantes. Ces objectifs, pensés pour être plus opérationnels, sont structurés au sein de notre modèle de mission, à la fois un outil de pilotage et de représentation de la manière dont GSE met en œuvre ses engagements de société à mission.

Les objectifs statutaires de GSE

- Rendre nos **collaborateurs** acteurs de la transformation
- Nous inscrire dans une **trajectoire de décarbonation** ambitieuse
- Mettre en pratique l'**économie circulaire** sur les territoires où nous sommes présents
- Embarquer nos **sous-traitants et fournisseurs** dans notre démarche de progrès
- Préserver les sols et développer la **biodiversité** sur nos projets
- Concevoir des **projets plus durables** et les promouvoir auprès de nos Clients



Ce troisième rapport s'attache à décrire le **nouveau modèle de mission** de GSE, qui vise à décliner de manière opérationnelle et cohérente la raison d'être de GSE et se veut le miroir de nos engagements.
Il présente les plans d'actions, les objectifs, et la situation à la date de fin d'exercice.
La mission de GSE doit être mise en perspective avec notre engagement de longue date dans les thématiques et enjeux du développement durable, propres à notre métier et à notre secteur d'activité.

GSE continue également de déployer une stratégie et une feuille de route RSE adaptées, afin de s'assurer que nous sommes toujours responsables dans la manière dont l'entreprise opère.
Lien vers le site web :
Une entreprise engagée : notre politique éthique RSE | GSE

La mission

Notre raison d'être prend ses racines dans un constat : construire nécessite aujourd'hui de convaincre un grand nombre d'acteurs qui ont souvent des points de vue opposés, des intérêts divergents, ou qui sont confrontés à des objectifs qui peuvent être antagonistes : économiques, environnementaux, sociaux etc.

Fort de se constat, GSE a modifié ses statuts afin d'y intégrer sa mission, formulée de la manière suivante :

«GSE croit que les défis actuels nécessitent d'aller au-delà d'une vision binaire, qui cloisonne, oppose et divise. GSE veut trouver des terrains d'entente et d'action communs.

La raison d'être de GSE est de **concevoir et bâtir dans le respect de la nature, de se développer en étant au service des territoires, de prospérer en prenant soin de l'humain**.»

La Société entend générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités et auprès de son écosystème. Dans le cadre de cette démarche, les membres du Comité de Surveillance et le Président s'engagent à prendre en considération les conséquences sociales, sociétales et environnementales de leurs décisions sur l'ensemble des parties prenantes de la Société.

En particulier, les objectifs sociaux et environnementaux que la Société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité, au sens de l'article L. 210-10 2° du Code de commerce, sont les suivants :

1. Rendre nos collaborateurs acteurs de la transformation
Créer les conditions permettant à chaque collaborateur de contribuer à l'atteinte des objectifs de la mission et à la transformation durable de l'entreprise.

2. Nous inscrire dans une trajectoire de décarbonation ambitieuse
Poursuivre nos efforts et actions en vue de réduire durablement l'empreinte carbone des bâtiments que nous réalisons, qu'il s'agisse de leur conception ou du choix des matériaux et des systèmes énergétiques, via l'expérimentation et le déploiement de solutions constructives innovantes.

3. Mettre en pratique l'économie circulaire sur les territoires où nous sommes présents
Participer au développement de filières locales de circularité, systématiser le réemploi et la valorisation des matières, afin de contribuer à réduire la pression sur les ressources et renforcer la résilience des territoires.

4. Embarquer nos sous-traitants et fournisseurs dans notre démarche de progrès
Sensibiliser et associer notre chaîne de valeur à l'adoption de pratiques plus responsables visant à favoriser des achats durables et locaux, l'insertion professionnelle et la coopération.

5. Préserver les sols et développer la biodiversité sur nos projets
Veiller et s'employer à limiter l'artificialisation des sols en développant la rénovation, les bâtiments à étages et en concevant des projets qui tendent à éviter ou réduire les impacts défavorables sur le vivant, tout en restaurant les écosystèmes.

6. Concevoir des projets plus durables et les promouvoir auprès de nos clients
Accompagner nos clients dans leurs choix responsables, à l'aide d'offres durables à la fois innovantes et performantes.



MANIFESTE

« Concevoir et bâtir dans le respect de la nature, se développer en étant au service des territoires, prospérer en prenant soin de l'humain »

L'industrie du bâtiment est responsable de 38% des émissions de CO_2, de 35% de la demande énergétique mondiale, mais aussi d'atteinte à la biodiversité, d'artificialisation des sols, de production de déchets, d'extraction de ressources non-renouvelables.

Pourtant, notre activité est indissociable de nos modes de vie contemporains. Cette situation génère de plus en plus de débats et de clivages.

GSE

NOS **CONVICTIONS**

Les équipes de GSE ont la conviction que les défis actuels nécessitent de **dépasser ces contradictions** et d'adopter une nouvelle vision de l'acte de construire. Une vision qui requiert de **repenser nos méthodes et de mettre en œuvre des solutions concrètes**, afin de **prendre en compte les faits scientifiques** et de réduire nos impacts.

NOTRE **MISSION**

Notre mission nous engage à concevoir et construire des bâtiments économes en ressources s'intégrant au mieux dans leur écosystème naturel.

Elle nous engage à coopérer avec les territoires pour soutenir l'ancrage local de nos partenaires.

Elle nous engage à considérer à chaque étape de nos projets, le bien-être de l'ensemble des acteurs concernés.

Tout en nous efforçant de créer des conditions favorisant la prospérité pour tous.

Progresser vers la réalisation de notre mission, c'est intégrer les exigences de durabilité dans l'ensemble de nos prises de décisions.

Par cette démarche, nous invitons l'ensemble de nos parties prenantes à nous accompagner pour atteindre notre objectif : participer activement à la transformation durable de notre secteur d'activité.

Démarche collaborative

L'écriture de la raison d'être de GSE s'est inscrite dans un processus collaboratif de 18 mois. Une première démarche d'entretiens auprès de la direction et de collaborateurs, ainsi qu'auprès de parties prenantes externes (clients, sous-traitants, partenaires) a permis de faire émerger une formulation provisoire de la raison d'être.

Un processus itératif avec, en particulier, un atelier avec l'ensemble des membres du Comité de Direction de GSE, a permis de l'affiner et de la présenter à notre actionnaire, la société GOLDBECK.

C'est un processus de vote interne auprès de près de 70 collaborateurs qui a permis de figer une formulation largement partagée.

Une fois les statuts déposés, le travail collaboratif a été poursuivi dans une véritable dynamique de **conduite du changement** : une marque interne, « IMPACTe », a été retenue pour ancrer la mission dans le quotidien professionnel des collaborateurs.

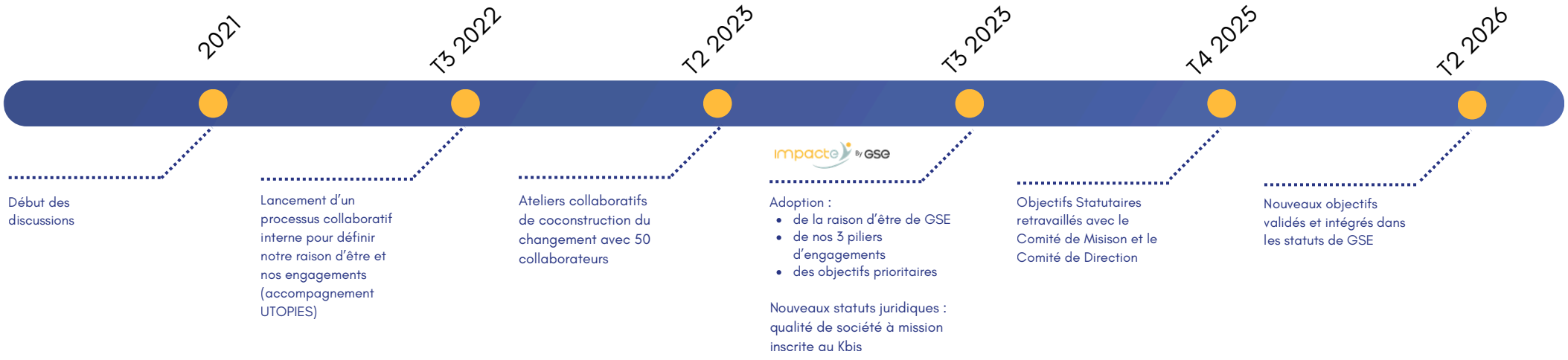
Un événement de lancement rassemblant l'ensemble des 650 collaborateurs du groupe a été orchestré en décembre 2023 afin de partager la démarche avec tous et faciliter l'appropriation de la raison d'être.

En novembre 2025, lors d'un Comité de Mission organisé en ateliers avec tous les membres du Comité de Direction, GSE a retravaillé ses objectifs statutaires et leurs déclinaisons, afin de prendre en compte les recommandations du premier audit et du Comité de Mission.
Ces recommandations portaient sur la nécessité de formaliser des objectifs statutaires plus **opérationnels**, qui soient plus représentatifs de la **maturité** de la démarche, des ambitions et des efforts fournis par GSE.

Ces travaux ont abouti à la mise à jour des objectifs statutaires de GSE en juin 2026, une fois ces derniers définitivement validés par le Comité de Surveillance et le Comité de Mission.

Une quarantaine d'ambassadeurs nous aident à construire, alimenter, et déployer un **programme ambitieux et réaliste**. Ils sont à la fois les représentants et les relais de la mobilisation des collaborateurs dans tous nos métiers et dans les territoires où nous sommes présents.

LE PROCESSUS MIS EN ŒUVRE PAR GSE POUR OBTENIR LA QUALITÉ DE SOCIÉTÉ À MISSION



2

ORGANISATION **ET PILOTAGE**

Comité de mission

Les membres internes



Kati HERZOG

Repésentante du groupe GOLDBECK
Directrice RSE GOLDBECK Allemagne



Muriel LECOU

Présidente du Comité de Mission
Directrice de la Transformation

DES EXPERTS EXTERNES POUR NOUS CHALLENGER



Laurent GALDEMAS

Président EODD, Ingénieurs conseil
Président du SN2E



Elisabeth LAVILLE

Fondatrice et Directrice d'UTOPIES
Conseil en développement durable



Thierry RAYNA

Professeur Innovation responsable
Polytechnique



Marion PERRET-BLOIS

Urbaniste et écologue



Jean-Michel SCUITTO

Ex-Directeur RSE GSE



Julien FRAYSSE

Sous-préfet en charge du plan de Relance 2021 - 2022
Développeur Economique Territorial

Les membres conviés

Roland PAUL
Président de GSE

Céline FONTANA
Resp. du pôle Bâtiment Durable

Marc ESPOSITO
Directeur Technique Groupe Adjoint

Nils LAURIOL
Responsable RSE
Manager de la Mission

GSE a choisi de se faire challenger dans sa démarche par un comité comportant un nombre important de personnalités qualifiées, ainsi que des représentants de l'entreprise, l'objectif étant que ce comité reflète la diversité des points de vue sur la durabilité de son modèle d'affaires : universitaires, aménageurs, représentants des collectivités.

Nous avons également cherché à nous appuyer sur des entreprises déjà engagées dans une démarche similaire ou en cours de réflexion, afin de nous enrichir de leur propre retour d'expérience.

Fonctionnement

Conformément à la loi Pacte, un Comité de Mission a été mis en place par GSE. Son rôle et ses règles de constitution ont été précisés dans les statuts de l'entreprise.

Il est attendu de ce comité les fonctions suivantes :

- Rendre **un avis consultatif sur la mise en œuvre de la mission**, en s'assurant que les enjeux émergents auxquels l'entreprise fait face sont identifiés
- Apporter **des idées et catalyser l'innovation** pour nourrir la mise en œuvre de la mission
- **Adopter**, sur la base des informations communiquées par la Direction, **un rapport joint au rapport de gestion**, qu'il présente à l'Assemblée Générale
- **Apprécier l'exécution** des objectifs de la mission et échanger avec l'Organisme Tiers Indépendant lors de son audit bi-annuel
- Veiller au respect de la mission et **disposer d'un droit de signalement** auprès de la Direction le cas échéant
- Aider l'entreprise à **éviter les potentielles crises et à traiter les dilemmes** rencontrés au fur et à mesure du déploiement de la stratégie

Ce comité s'est réuni à trois reprises au cours de l'exercice 2025-2026.

Ces réunions ont permis d'étudier les résultats de l'audit de la misison, et de proposer des pistes d'actions pour l'**amélioration continue de la démarche**. Ils ont notamment abouti à la proposition de nouveaux objectifs statutaires et d'un modèle de mission associé.

Ils ont permis de présenter régulièrement les avancées de la déclinaison des objectifs statutaires, et le déploiement de nos outils de suivi et de pilotage des engagements : le **passeport IMPACTe**.

Des focus spécifiques ont été faits à la demande des membres, sur la trajectoire carbone et son pilotage, l'économie circulaire et les activités de rénovation de GSE ainsi que sur les data centers, domaine d'activité stratégique pour GSE.

Enfin, au cours d'entretiens individuels dédiés, les membres ont partagé leur **avis sur la cohérence du nouveau modèle de mission**, sur la gouvernance, l'adéquation entre les objectifs et moyens mis en œuvre, l'avancement et le respect des objectifs statutaires.



Organisation opérationnelle

Dans la continuité de la structuration engagée depuis la transformation de GSE en société à mission, l'année 2026 marque une nouvelle étape dans l'opérationnalisation de la démarche IMPACTe. Après une première phase consacrée à la définition de la raison d'être, des objectifs statutaires et à la mise en place d'une gouvernance solide, l'organisation évolue aujourd'hui pour renforcer son efficacité, sa lisibilité et son **impact sur les activités de l'entreprise**.

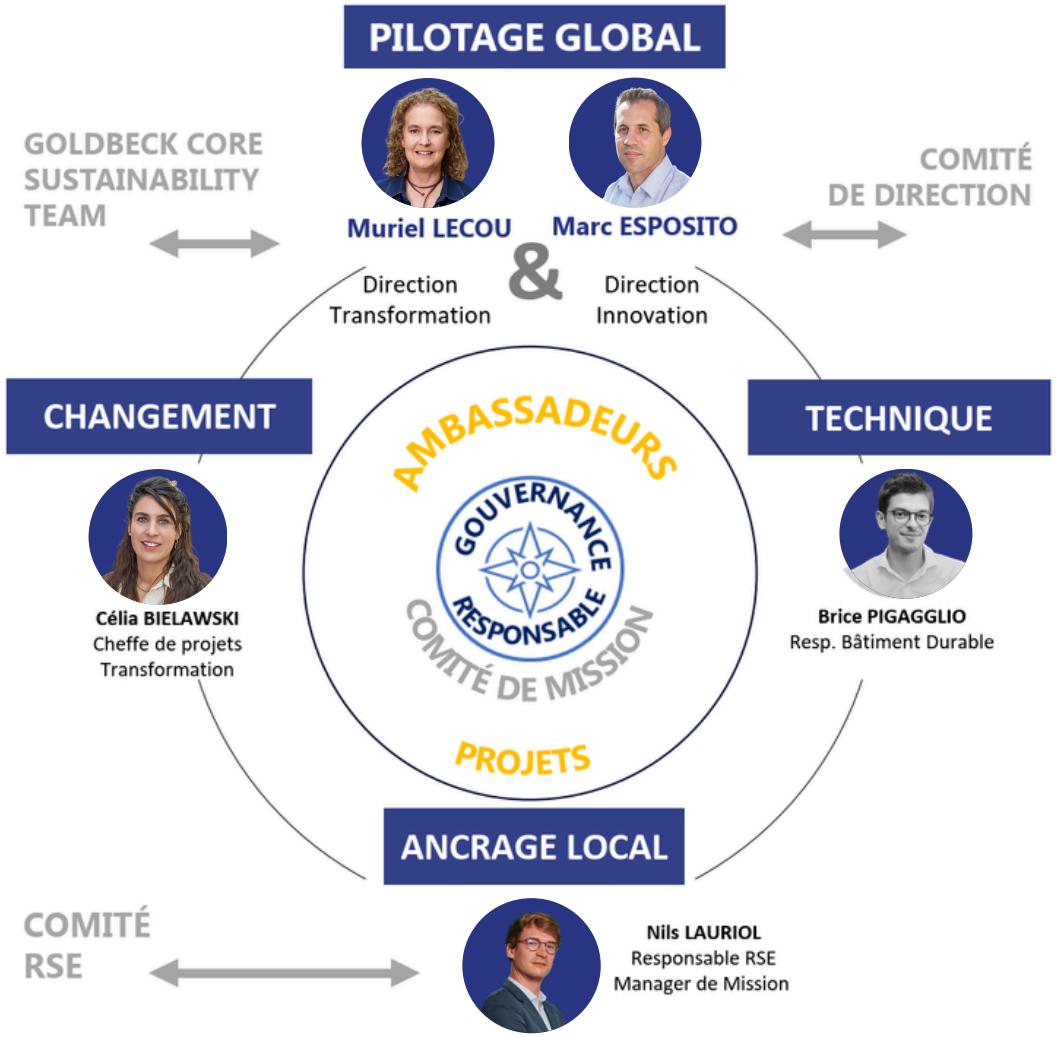
Cette nouvelle organisation vise à franchir un cap : passer d'un modèle structurant à un modèle pleinement opérationnel, capable d'ancrer durablement les engagements de la mission dans les pratiques métiers, les décisions et les projets. Elle s'inscrit dans une logique de transformation continue, reposant sur une responsabilisation accrue des acteurs, un pilotage renforcé des objectifs statutaires et une meilleure articulation entre stratégie et opérationnel.

Au cœur de ce dispositif, la gouvernance IMPACTe est renforcée pour garantir à la fois un pilotage stratégique, un suivi opérationnel rigoureux et une mobilisation collective à l'échelle de l'entreprise. Elle repose sur une articulation claire entre instances de décision, rôles de pilotage et réseaux d'animation, afin d'assurer **la cohérence, la performance et l'appropriation de la mission** par l'ensemble des collaborateurs.



Organisation opérationnelle

LE COMITÉ DE PILOTAGE IMPACTe



Le Comité de Pilotage IMPACTe (Copil IMPACTe) constitue l'instance centrale de pilotage opérationnel de la mission. Il assure la coordination globale du déploiement des objectifs statutaires et veille à la cohérence entre la stratégie de transformation durable, les engagements opérationnels et leur mise en œuvre dans les projets.

Il s'appuie sur les travaux des responsables d'objectifs statutaires et des responsables d'engagements pour suivre l'avancement des plans d'actions, identifier les leviers d'amélioration et arbitrer les priorités. Le Copil IMPACTe joue également un rôle clé dans la structuration des outils de pilotage (Passeport IMPACTe, reporting, indicateurs) et dans la préparation des instances de gouvernance (Comité de Direction, Comité de Mission).

Il est composé de responsables des directions de la transformation et de l'innovation et est coordonné par le Responsable RSE de GSE, qui est également le Manager de la mission.

Dans la continuité du modèle existant, le Copil IMPACTe incarne une approche transverse de la mission, en lien étroit avec les directions métiers et les équipes opérationnelles, afin de garantir l'intégration des enjeux IMPACTe dans l'ensemble des activités de GSE.

LE COMITÉ DE DIRECTION ET SPONSORS

Le Comité de Direction joue un rôle déterminant dans la **réussite de la mission**, en assurant son portage stratégique et son intégration dans les orientations globales de l'entreprise. Il intervient comme instance de validation des grandes orientations, des objectifs et des moyens associés à la démarche IMPACTe.

Certains membres du Comité de Direction sont également sponsors des objectifs statutaires. À ce titre, ils apportent un soutien managérial fort, garantissent l'alignement avec les enjeux business et assurent la prise en compte des engagements de la mission dans les décisions stratégiques et opérationnelles.

Le rôle des sponsors est essentiel pour crédibiliser la démarche, sécuriser les ressources nécessaires et faciliter le déploiement des actions sur le terrain. Ils interviennent en appui des responsables d'objectifs statutaires, participent aux temps clés de pilotage et contribuent à lever les éventuels freins organisationnels.

Sur l'exercice 2025-2026 le Comité de Direction s'est mobilisé une demi-journée pour travailler sur les nouveaux objectifs statutaires avec le Comité de Mission, lors d'un après-midi de travail dédié.

Par ailleurs, 9 Comités de Direction dédiés aux travaux d'IMPACTe ont été organisés sur l'exercice ; ils ont permis de valider et de suivre l'évolution des travaux de **déclinaison opérationnelle de la mission**.

LES RESPONSABLES D'OBJECTIFS STATUTAIRES

Les responsables d'objectifs statutaires sont au cœur de la nouvelle organisation IMPACTe.
Ils portent la **responsabilité du pilotage global** de chacun des objectifs statutaires et assurent la cohérence des engagements, des plans d'actions et des indicateurs associés.

Dans le nouveau modèle, leur rôle est renforcé afin de structurer et d'animer les travaux de manière plus opérationnelle. Ils coordonnent les responsables d'engagements, organisent les travaux collectifs, assurent le suivi de la performance et construisent les trajectoires associées à leurs objectifs.

Ils constituent un maillon clé entre le pilotage stratégique (CODIR, Copil IMPACTe) et la mise en œuvre opérationnelle, en veillant à traduire les ambitions de la mission en actions concrètes, mesurables et adaptées aux réalités des métiers et des territoires.

LES AMBASSADEURS

Le réseau des ambassadeurs IMPACTe constitue un levier essentiel de **mobilisation et de diffusion de la démarche** au sein de GSE. Représentant la diversité des métiers, des fonctions et des territoires, les ambassadeurs participent activement à la co-construction et au déploiement des actions liées à la mission.

Dans la nouvelle organisation, leur rôle est consolidé autour de plusieurs **missions clés** :

- relayer la démarche IMPACTe auprès des équipes,
- contribuer aux groupes de travail et aux réflexions opérationnelles,
- tester et challenger les outils et pratiques,
- faire remonter les retours du terrain et les besoins opérationnels.

Ils interviennent en appui des responsables d'objectifs statutaires et participent à des points d'étapes réguliers, notamment après les Comités de Mission, afin d'assurer une circulation fluide de l'information et une dynamique collective.

En tant que relais de proximité, ils jouent un rôle déterminant dans l'appropriation de la mission par les collaborateurs et dans l'ancrage des transformations dans le quotidien des équipes.

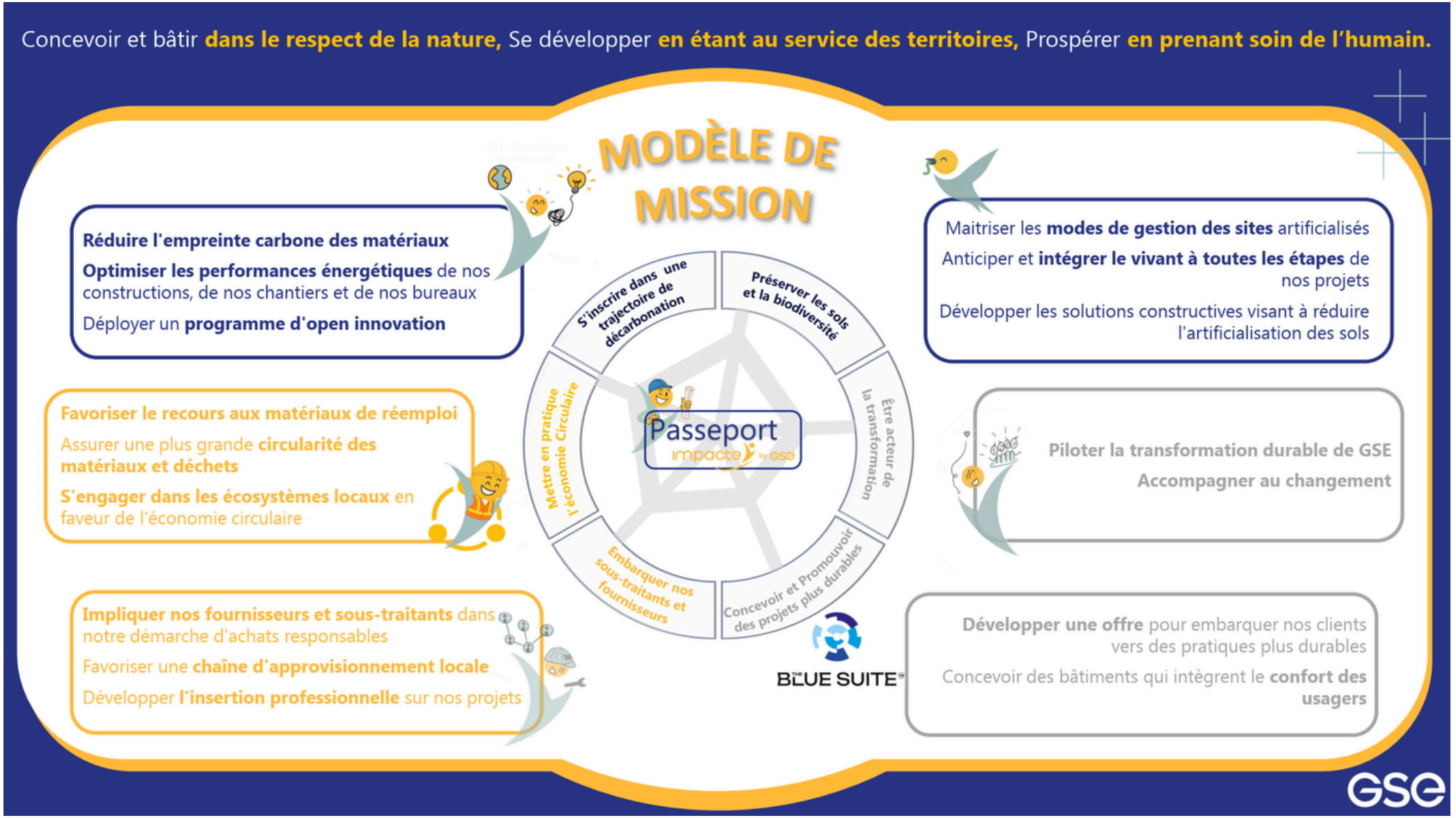


3

LA MISE EN ŒUVRE

Modèle de mission

Le modèle de mission est un outil de représentation qui permet de mettre en avant les éléments constitutifs de la mission et leurs liens avec l'activité opérationnelle de l'entreprise grâce à une sélection d'objectifs, d'actions et d'indicateurs qui témoignent de sa mise en oeuvre dans l'entreprise.



Trajectoires

TRAJECTOIRES 2030*

Réduire les émissions de CO2 (en valeur d'intensité) de :
-51% (Scope 1 et 2)**
-26% (**Scope 3** amont)** **et -40%** (**Scope 3** aval)**

Réduire de 40 % les consommations d'énergie finale par m² de bâtiments construits**

Intégrer 25 solutions à l'outil Wikinnov'

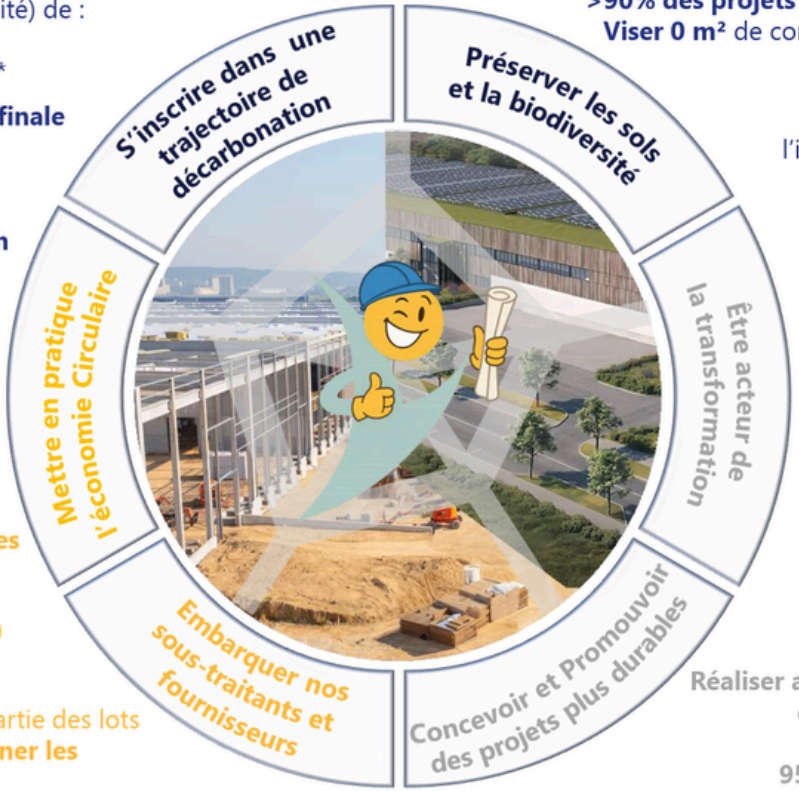
Avoir 30% de projets qui intègrent une solution constructive innovante**

75 % des projets intègrent au moins **un lot en réemploi**
>95% des déchets valorisés dont 85% de **valorisation matière**

Faire appel à au moins **72% d'entreprises locales (<180Km)** et entre 7 et 11 entreprises **Ultra-locales (<50Km)**

30% des projets livrés ont recours à de **l'insertion professionnelle**

Évaluer au moins 80% des fournisseurs faisant partie des lots d'achats à forts enjeux de durabilité et **accompagner les fournisseurs** jugés prioritaires



>90% des projets étudiés sont analysés sous l'angle biodiversité
Viser 0 m² de construction sur espaces à **forte valeur écologique**

Augmenter de 40% le coefficient d'efficacité foncière (grâce à la baisse de 30% de l'imperméabilisation nette liée à nos constructions)

Rénover au moins 290 000 m² de bâtiments**

Sensibiliser et former au moins 95% des collaborateurs du groupe aux engagements de la mission**

Développer et mettre à l'épreuve du marché un modèle économique durable et innovant

100% des projets livrés ont un passeport IMPACTe rempli sur tout le cycle de vie des projets**

Réaliser au moins 50% du Chiffre d'affaires via notre offre The Blue Suite ™ Plus et /ou Premium

95% de projets où toutes les zones à occupation prolongée **ont accès à la lumière naturelle**

* Année de référence 2023-2024 – objectifs au 31 mars 2031 – Périmètre France - ** Périmètre Groupe

Concevoir et bâtir **dans le respect de la nature,** Se développer **en étant au service des territoires,** Prospérer **en prenant soin de l'humain.**

Appréciation du Comité de Mission sur notre mission et sa mise en œuvre

Afin d'élaborer son appréciation sur la mission de GSE et sa traduction opérationnelle, des entretiens individuels ont été réalisés avec les membres externes du Comité.

Ces entretiens ont été conduits sur la base du modèle de mission et des objectifs statutaires révisés, issus des travaux menés conjointement avec la Direction Générale fin 2025, et intégrés dans les statuts en juin 2026. Ils ont porté sur :

- La **pertinence** et l'ambition de la raison d'être et des objectifs statutaires
- La **cohérence** du modèle de mission et l'adéquation entre les objectifs et moyens mis en œuvre
- L'**avancement** et le respect des objectifs statutaires, l'atteinte des cibles au 31 mars 2026.

1. Avis global sur la démarche

Le Comité de Mission porte un avis globalement très positif sur la démarche de GSE en tant qu'entreprise à mission. Celle-ci est perçue comme structurée, sincère et en progression constante, traduisant une volonté réelle de transformation des pratiques.

Les membres soulignent la continuité et la cohérence de la démarche IMPACTe, qui franchit un nouveau cap avec l'évolution des objectifs statutaires vers une plus grande opérationnalité. Cette évolution est saluée comme un signe de maturité, témoignant de la capacité de l'entreprise à intégrer les retours du Comité et des audits pour faire évoluer son modèle.

La **mobilisation de la gouvernance**, en particulier du Comité de Direction, de la Direction de la Transformation et de l'Innovation, ainsi que les moyens déployés pour animer la démarche, sont identifiés comme des facteurs clés de succès.

Le Comité souligne également que GSE se situe aujourd'hui dans une phase charnière : après avoir structuré ses outils et son pilotage, l'enjeu devient désormais de démontrer plus clairement les **impacts réels de la mission** et d'affirmer un positionnement différenciant sur le marché.

2. Pertinence de la mission et des objectifs statutaires

La mission de GSE et ses objectifs statutaires révisés sont jugés hautement pertinents, ambitieux et cohérents avec les enjeux du secteur de la construction et le positionnement de GSE.
Leur structuration autour de thématiques clés (carbone, biodiversité, économie circulaire, chaîne de valeur, collaborateurs, clients) traduit une approche systémique et équilibrée.

Le Comité salue en particulier :

- la prise en compte explicite de sujets structurants et sensibles, tels que l'artificialisation des sols ou la préservation de la biodiversité ;
- le renforcement du caractère opérationnel des objectifs, qui les rend plus lisibles et actionnables ;
- leur alignement avec les leviers réels d'action de GSE, notamment au travers de ses projets et de sa chaîne de valeur.

Le Comité insiste sur l'importance de relier explicitement **la mission à la création de valeur économique**, condition de sa pérennité et de son appropriation stratégique.



Appréciation du Comité de Mission sur notre mission et sa mise en œuvre

3. Pertinence des objectifs opérationnels, des cibles et indicateurs

Le Comité considère que les objectifs opérationnels, les cibles et les indicateurs associés sont globalement pertinents et bien alignés avec les objectifs statutaires, et constituent de solides leviers de transformation des pratiques.

Les membres soulignent la qualité de la déclinaison opérationnelle, qui permet d'ancrer la mission dans les projets et les métiers ; la présence d'objectifs chiffrés ambitieux, perçus comme moteurs de progrès, ainsi que la pertinence des indicateurs au regard de leur capacité à orienter l'action autour des enjeux clés pour GSE.

Le Comité met néanmoins en avant la nécessaire poursuite du travail visant à affiner certains indicateurs, notamment pour mieux mesurer les **dynamiques de progression** mais également à les traduire en impacts concrets et mesurables.

Le Comité considère ainsi que GSE doit progressivement passer d'une logique de moyens et de pilotage à une logique d'**impact démontré**.

4. Qualité du déploiement

Le Comité identifie la qualité du déploiement comme un point particulièrement fort de la démarche. GSE dispose d'une culture opérationnelle solide, qui se traduit par une capacité à structurer et piloter efficacement la mise en œuvre de sa mission.
Il souligne en particulier une **gouvernance claire et robuste**, articulant pilotage stratégique, coordination opérationnelle et animation transverse et facilitant la mobilisation effective des équipes.

La mise en place d'outils de pilotage structurants et une capacité à expérimenter, apprendre et ajuster les dispositifs dans le temps, sont également des facteurs clés du succès du déploiement qui ont été relevés par le Comité.

Enfin, le Comité insiste sur la cohérence entre les ambitions et les moyens déployés, ce qui confère à la démarche une forte crédibilité. Des points de vigilance sont néanmoins identifiés pour les prochaines étapes :

- la nécessité de **simplifier** et d'articuler certains outils afin d'en améliorer la lisibilité globale, notamment vis-à-vis des parties externes ;

- l'enjeu du passage à l'échelle sur certaines thématiques (économie circulaire, achats responsables, innovation) et à plus long terme, la question de l'**extension de la démarche** à l'échelle internationale, qui nécessitera d'adapter certains dispositifs aux contextes locaux.



3.1

BILAN OBJECTIF **STATUTAIRE #1**

Rendre nos collaborateurs acteurs de la transformation

Bilan au 31 mars 2026

RENDRE NOS COLLABORATEURS ACTEURS DE LA TRANSFORMATION

Cet objectif statutaire vise à créer les conditions permettant à chaque collaborateur de contribuer à l'atteinte des objectifs de la mission et à la transformation durable de l'entreprise.

ENGAGEMENT	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	PLAN D'ACTION	CIBLE AU 31 MARS 2027	RESULTAT AU 31 MARS 2026 & AVANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL
PILOTER LA TRANSFORMATION DURABLE DE GSE	Intégrer des exigences de durabilité dans l'ensemble des processus d'évaluation et de décision de l'entreprise	Renforcer l'accompagnement et donner du sens au changement des pratiques, grâce au déploiement de l'outil de pilotage de l'atteinte des objectifs statutaires sur les projets : le Passeport IMPACTe • Mettre en place un système de remontée des alertes en cas de risques liés à la biodiversité ou aux questions d'éthique • Suivre le processus de complétude du passeport et son efficacité régulièrement • Mettre en place un suivi mensuel des engagements	100% des projets signés Groupe ont un passeport 'Comité Contrat' (France)	43% projets signés en France ont un passeport 'Comité Contrat' rempli 50%
	Favoriser l'apparition de nouveaux modèles économiques durables	Lancement de travaux exploratoires pour le développement de nouveaux modèles d'affaires durables, portant sur 6 thématiques : • biodiversité • économie circulaire • rénovation • énergie • développement foncier/aménagement du territoire • exploitation et maintenance du bâtiment Rencontre de partenaires potentiels pour collaborer sur ces thématiques.	Business plans finalisés et validés	3 thématiques retenues pour le développement de nouveaux modèles : aménagement du territoire, biodiversité et énergie 20%
ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT	Mettre en place les conditions permettant aux collaborateurs d'être acteurs du changement	Déployer le plan de sensibilisation et d'accompagnement au changement : • Relancer un réseau d'ambassadeurs et mettre en place un système de communication Bottom up/top down • Création et suivi du plan de communication interne IMPACTe et de la complétude de la Fresque (France et international) par les collaborateurs • Hacker le système : identifier un groupe d'ambassadeurs "ultra-actifs" et les laisser porter des sujets en autonomie totale	>95 % des collaborateurs en France ont réalisé la Fresque IMPACTe	98,2% des collaborateurs en France ont réalisé la fresque IMPACTe 90%

Objectif statutaire #1

RENDRE NOS COLLABORATEURS ACTEURS DE LA TRANSFORMATION

FOCUS SUR LE PASSEPORT IMPACTE

Afin d'assurer un pilotage efficace des projets et d'intégrer des exigences de durabilité des processus opérationnels, d'évaluation et de décision de l'entreprise, GSE a développé le Passeport IMPACTe, et l'a déployé à la rentrée 2025.

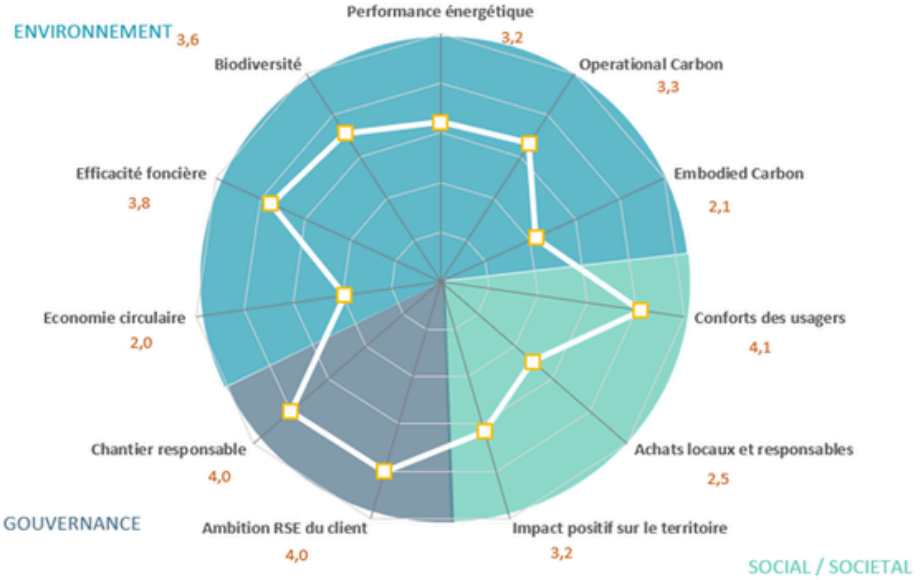
La mise en place de cet outil permet d'évaluer la performance environnementale et sociétale de chaque projet de GSE, mais également de suivre l'avancée de GSE vers ses objectifs de durabilité fixés pour 2030-31 dans le cadre de la société à mission.

Véritable outil de transformation, le Passeport IMPACTe dépasse le reporting pour transformer les pratiques internes et piloter les engagements mission de manière cohérente.

Il est complété et analysé en collaboration entre différents services de GSE (Commerce, étude, réalisation, bâtiment durable, RSE, etc.) aux moments clés du projet : lors de la phase de contractualisation (comité contrat), au moment de la consultation des fournisseurs (DCE), et en fin de projet (dans le mois qui suit la livraison du projet).

En 2025-26, plus de quatre-vingt-dix passeports ont été réalisés.





3.2

BILAN OBJECTIF **STATUTAIRE #2**

Nous inscrire dans une trajectoire de décarbonation ambitieuse

Bilan au 31 mars 2026

NOUS INSCRIRE DANS UNE TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION AMBITIEUSE

Cet objectif statutaire vise à poursuivre nos efforts et actions en vue de réduire durablement l'empreinte carbone des bâtiments que nous réalisons, qu'il s'agisse de leur conception ou du choix des matériaux et des systèmes énergétiques, via l'expérimentation et le déploiement de solutions constructives innovantes.

ENGAGEMENT	*OBJECTIF OPÉRATIONNEL*	*PLAN D'ACTION*	*CIBLE AU 31 MARS 2027*	*RESULTAT AU 31 MARS 2026 & AVANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL*
RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES MATÉRIAUX UTILISÉS SUR NOS PROJETS	Réduire l'empreinte carbone de nos projets en substituant ou améliorant les matériaux utilisés	Construire une stratégie de décarbonation ambitieuse : • Suivre la trajectoire de décarbonation Scope 3 et piloter le plan d'action associé aux émissions liées aux projets de bâtiments via les différents groupes de travail (Béton bas carbone, dallage bas carbone, solutions constructives, etc.) • Améliorer en continu la mesure et le suivi	Baisse de 11,5% sur le scope 3 amont (en kgCO2/m²) (base 23/24)	Baisse de 22 % sur le scope 3 amont (en kgCO2/m²) (base 23/24) 100%
OPTIMISER LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DE NOS CONSTRUCTIONS	Améliorer la performance énergétique de nos constructions par un meilleur pilotage, l'optimisation de l'enveloppe, la sélection des systèmes techniques les plus adaptés, la production d'énergies renouvelables et l'autoconsommation	Déployer le plan d'action pour la performance énergétique des bâtiments : • Focus 1 : Réduction des consommations des bâtiments : > Mesurer la performance énergétique estimée des bâtiment avec notre outil interne > Mettre en avant la sobriété des bâtiments, la performance de l'enveloppe et des systèmes techniques de CVC ainsi que la régulation des systèmes. • Focus 2 : Augmenter la part d'énergie renouvelable et de récupération dans nos constructions > Mettre en oeuvre des centrales photovoltaïques sur nos projets ainsi que leur pilotage et le stockage pour optimiser l'autoconsommation > Travailler sur la récupération d'énergie • Focus 3 : Réfléchir à des modèles économiques nous permettant de nous engager sur la performance d'usage	Baisse de 20 % sur le scope 3 aval (en kgCO2/m²) (base 23-24 - hors data center)	Baisse de 54 % sur le scope 3 aval (en kgCO2/m²) (base 23-24 - hors data center) 100%

Bilan au 31 mars 2026

NOUS INSCRIRE DANS UNE TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION AMBITIEUSE

Cet objectif statutaire vise à poursuivre nos efforts et actions en vue de réduire durablement l'empreinte carbone des bâtiments que nous réalisons, qu'il s'agisse de leur conception ou du choix des matériaux et des systèmes énergétiques, via l'expérimentation et le déploiement de solutions constructives innovantes.

ENGAGEMENT	*OBJECTIF OPÉRATIONNEL*	*PLAN D'ACTION*	*CIBLE AU 31 MARS 2027*	*RESULTAT AU 31 MARS 2026 & AVANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL*
OPTIMISER LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DE NOS CHANTIERS ET DE NOS BUREAUX	Améliorer la performance énergétique de nos projets/chantiers et de nos sites et agences	Construire une stratégie de décarbonation basée sur la science : • Suivre la trajectoire de décarbonation Scope 1&2 et piloter le plan d'action associé aux émissions d'entreprise : ◦ Bases vies et implémentation des PAC et panneaux solaires ◦ Suivi de l'électrification de la flotte automobile ◦ Suivi des consommations et transition énergétique des sites encore au gaz ◦ Limiter le recours aux Groupes électrogènes sur les chantiers	Baisse de 26% du CO2 des scopes 1 & 2 (en kgCO2/k€) (base 23/24)	Baisse de 35% sur les scopes 1 & 2 (en kgCO2/k€) 100%
DÉPLOYER UN PROGRAMME D'OPEN INNOVATION SOUTENANT NOTRE TRAJECTOIRE CARBONE	Investir et accompagner le développement de nouvelles solutions constructives décarbonées	Systématiser le déploiement de solutions innovantes et durables • Déploiement et animation d'outils favorisant les retours d'expérience et le partage de solutions innovantes : Wik'innov • Création d'un fond de soutien à l'innovation durable : le fond Env'Inno • Développement et suivi d'acteurs innovants pour le sourcing de solutions • Mise en place d'un processus d'innovation durable permettant d'accélérer les tests d'innovation sur projets • Mise en place d'un groupe de réflexion pour le co-développement de solutions non matures Lever les verrous règlementaires et techniques, pour la circularité des matériaux • Pousser l'approche industrielle, préfabriquée • Animation et promotion de la démarche auprès des clients et sous-traitants	15 solutions ajoutées à l'outil Wik'innov (France - depuis 23/24) 25% des projets qui intègrent une solution constructive innovante (France)	12 solutions Innovation intégrées à Wik'innov 21% de projets intégrant une solution innovante 70%

Objectif statutaire #2

NOUS INSCRIRE DANS UNE TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION AMBITIEUSE

FOCUS SUR PLAN DE TRANSITION ET LES TRAJECTOIRES

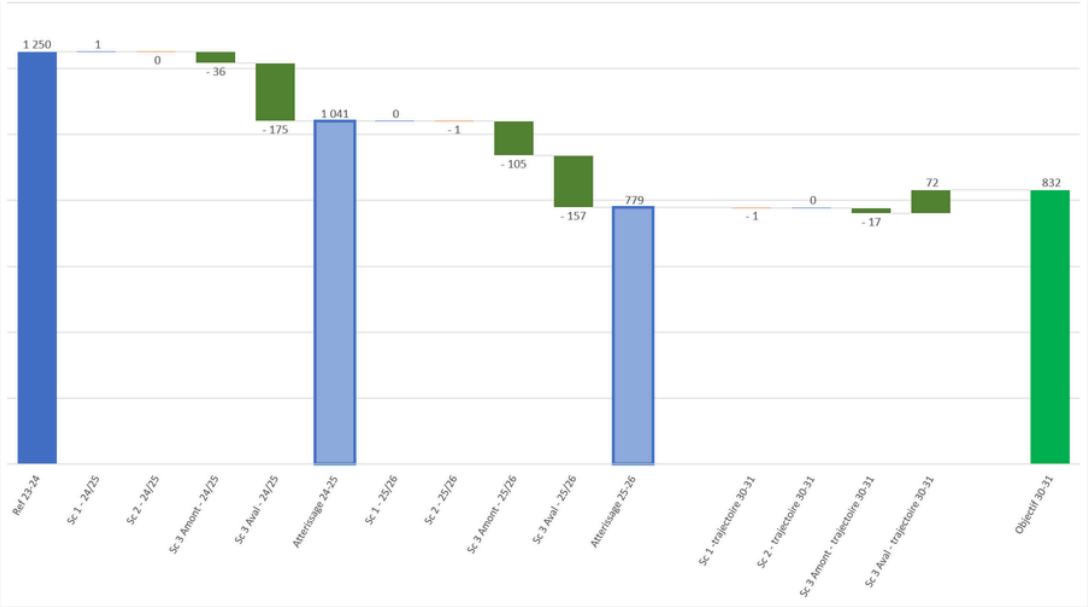
Réduire nos émissions est un objectif qui nécessite une feuille de route claire et ambitieuse : c'est notre trajectoire de décarbonation, que nous avons rendu opérationnelle à travers un plan de transition, qui repose sur les trois engagements de cet objectif statutaire.

Ainsi, au 31 mars 2031, et sur la base des données 2023-2024, GSE projette de réduire de :

- - 51 % ses émission CO2 des scopes 1 et 2 (en kg eq CO2/k€ livrés)
- - 26 % ses émissions CO2 du scope 3 amont (en kg eq CO2/m² livrés)
- - 40% ses émissions CO2 du scope 3 aval (en kg eq CO2/m² livrés)

Il est à noter que la baisse du facteur d'émission de l'électricité française entre 2024-25 et 2025-26 (passé de 0,052 à 0,024 kgCO2/kWh) a fortement impacté les émissions CO2, et particulièrement celles du scope 2 et du scope 3 aval (pour lequel GSE a déjà atteint son objectif à horizon 2030-2031). En effet, le mix énergétique français constitue un atout structurel majeur dans la décarbonation des entreprises établies en France : avec 95,2 % de production électrique bas carbone, le facteur d'émission du réseau est parmi les plus faibles d'Europe, ce qui allège mécaniquement les émissions carbone.

Trajectoire Carbone du Groupe GSE à horizon 2030-31 - en kg eq CO2 /m² livrés





3.3

BILAN OBJECTIF **STATUTAIRE #3**

Mettre en pratique l'économie circulaire sur les territoires où nous sommes présents

Bilan au 31 mars 2026

METTRE EN PRATIQUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LES TERRITOIRES OÙ NOUS SOMMES PRÉSENTS

Cet objectif statutaire vise à participer au développement de filières locales de circularité, systématiser le réemploi et la valorisation des matières, afin de contribuer à réduire la pression sur les ressources et à renforcer la résilience des territoires.

ENGAGEMENT	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	PLAN D'ACTION	CIBLE AU 31 MARS 2027	RESULTAT AU 31 MARS 2026 & AVANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL
FAVORISER LE RECOURS AUX MATÉRIAUX RÉEMPLOI SUR NOS PROJETS	Déployer un plan d'action visant à favoriser le recours aux matériaux de réemploi sur nos projets	• Développer la réemployabilité (systématiser le réemploi sur les projets par la sensibilisation et la mise à disposition d'outils et de solutions adaptées et l'accompagnement par un référent réemploi, qui guide les équipes dès la phase de conception) : fiches et cahiers des charges techniques, REX, fiches pratiques, cartographie des acteurs... • Inciter les sous-traitants • Capitaliser sur la rénovation • S'intégrer dans des écosystèmes et des plateformes de matériaux (recycleries, place de marché, réemploi, magasin)	15% des projets en France intégrant des produits, équipements ou matériaux de réemploi dans un lot travaux (deux lots travaux pour les projets Régions)	15% (5 sur 33 projets livrés ayant complété le passeport - France - hors rénovation) 70%
ASSURER UNE PLUS GRANDE CIRCULARITÉ DES MATÉRIAUX ET DÉCHETS SUR NOS PROJETS	Pousser la valorisation des déchets de chantier et la réemployabilité des matériaux dans le cadre des projets incluant de la démolition et/ou de la rénovation	Déploiement de la stratégie Économie Circulaire sur les projets : • Structurer une étape clé, dès le lancement, sur chacun des projets, pour intégrer l'Économie Circulaire (mesure et suivi) • Intégrer la circularité et anticiper la fin de vie des bâtiments dès la conception (sur les aménagements intérieurs) • Introduction des indicateurs permettant le suivi de la valorisation des matières sur projet dans le Passeport IMPACTe • Faciliter le recours aux systèmes de reprises, réemploi et valorisation des éléments (en rénovation)	90% des déchets valorisés (dont 80% de valorisation matière) sur l'ensemble des déchets générés (France)	90,7% de déchets valorisés (dont 80,7% de valorisation matière) 100%
S'ENGAGER DANS LES ÉCOSYSTÈMES LOCAUX EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Mieux connaître les écosystèmes locaux (filières, initiatives...) autour de nos implantations pour mettre en œuvre ou participer à des initiatives en faveur de l'Économie Circulaire	• Développer et mettre à jour une cartographie des acteurs de l'Économie Circulaire sur les territoires • S'intégrer et s'impliquer dans des réseaux dédiés à l'économie circulaire et au réemploi • Participer au développement de filières de réemploi non matures par la mise en place de tests/pilotes sur les projets	Objectifs en cours de construction	Cartographie des acteurs de l'économie circulaire sur les territoires déployée

Objectif statutaire #3

METTRE EN PRATIQUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LES TERRITOIRES OÙ NOUS SOMMES PRÉSENTS

FOCUS SUR LE GUIDE DU RÉEMPLOI

Le **guide du réemploi** constitue un outil structurant au service de la démarche d'économie circulaire, visant à ancrer durablement les pratiques de réutilisation et de valorisation des ressources au sein des projets et des opérations. Conçu comme un support opérationnel et pédagogique, il détaille les principes clés du réemploi, les étapes à suivre, les acteurs à mobiliser ainsi que les bonnes pratiques et retours d'expérience permettant de lever les freins techniques, économiques et organisationnels.

Il propose également des outils concrets (méthodologies, fiches pratiques, check-lists) pour accompagner les équipes dans l'identification, la gestion et l'intégration de matériaux ou équipements issus du réemploi.

Diffusé largement auprès des équipes, notamment via des actions de sensibilisation, des formations internes et des relais métiers, ce guide favorise l'appropriation des enjeux d'économie circulaire et contribue à systématiser le recours au réemploi dans les projets.



3.4

BILAN OBJECTIF **STATUTAIRE #4**

Embarquer nos sous-traitants et fournisseurs dans notre démarche de progrès

Bilan au 31 mars 2026

EMBARQUER NOS SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS DANS NOTRE DÉMARCHE DE PROGRÈS

Cet objectif statutaire vise à sensibiliser et associer notre chaîne de valeur à l'adoption de pratiques plus responsables visant à favoriser des achats durables et locaux, l'insertion professionnelle et la coopération.

ENGAGEMENT	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	PLAN D'ACTION	CIBLE AU 31 MARS 2027	RESULTAT AU 31 MARS 2026 & AVANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL
IMPLIQUER NOS FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS DANS NOTRE DÉMARCHE D'ACHATS RESPONSABLES	Encourager et accompagner l'amélioration continue des pratiques de nos sous-trainants et fournisseurs	Déploiement et suivi de notre politique achats responsables : • Actualiser notre analyse des risques RSE et économiques de nos principaux lots d'achats • Déployer une démarche d'évaluation, de suivi et d'accompagnement personnalisé des sous-traitants et fournisseurs Communication et pédagogie attractive, méthodologie et sensibilisation des sous traitants (y compris pour l'insertion professionnelle) : • Traduire nos enjeux RSE / Mission dans les consultations et les contrats • Lancer un réseau de partenaires GSE engagés (écosystèmes d'échanges et de travail avec et entre fournisseurs et sous-traitants GSE)	Evaluation RSE de minimum 80% des fournisseurs faisant partie des lots d'achats à très forts enjeux de durabilité (risques RSE et business élevés) et accompagnement des fournisseurs identifiés comme prioritaires (fournisseurs ayant une note RSE "faible" ou "critique") Organisation d'une rencontre des partenaires engagés	>80% des fournisseurs évalués dans 11 lots à très forts enjeux de durabilité (sur 13 lots) 70 fournisseurs ayant reçu une fiche d'évaluation/accompagnement (notes, quick wins, points forts et axes d'amélioration) Nombre de fournisseurs évalués prêts à collaborer avec GSE sur des sujets RSE/Mission : 52 90%
FAVORISER UNE CHAÎNE D'APPRO-VISIONNEMENT LOCALE	Favoriser une chaîne d'approvisionnement locale	Déployer et suivre le plan d'action pour favoriser les achats locaux : • Sensibilisation et accompagnement des équipes : aide à la préqualification des entreprises locales, outil à destination des équipes projets (carte interactive dans les outils d'achat - SRM- avec distances fournisseurs/chantier, affichage des distances par défaut sur les listes de consultation achats)... • Travail sur un plan d'action spécifique pour les lots ciblés avec le plus de marge de manœuvre: limitation des macro-lots en finitions... • Evolution de la formation achats : réalisation d'une formation dédiée aux outils permettant de réaliser des achats locaux et responsables • Suivre la part de chiffre d'affaires réalisé en local pour chaque projet afin d'évaluer et de suivre l'impact économique sur les territoires	Part d'entreprises locales : 55% Logistique / 68% Régions (France) Nombre d'entreprises ultra locales : 6 Logistique / 10 Régions (France)	51% des achats réalisés auprès d'entreprises locales (<180 km du chantier) BU LOG (Hors Parking) 68% d'entreprises locales (<180 km du chantier) BU Régions (Hors Parking) 7,56 entreprises ultra-locales (<50 km) BU LOG (Hors Parking) 11,7 entreprises ultra-locales (<50 km) BU Régions (Hors Parking) 70%

Bilan au 31 mars 2026

EMBARQUER NOS SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS DANS NOTRE DÉMARCHE DE PROGRÈS

Cet objectif statutaire vise à sensibiliser et associer notre chaîne de valeur à l'adoption de pratiques plus responsables visant à favoriser des achats durables et locaux, l'insertion professionnelle et la coopération.

ENGAGEMENT	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	PLAN D'ACTION	CIBLE AU 31 MARS 2027	RESULTAT AU 31 MARS 2026 & AVANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL
DÉVELOPPER L'INSERTION PROFESSIONNELLE SUR NOS PROJETS	Accompagner le développement de l'insertion professionnelle sur nos projets	Construire et mettre en œuvre un plan d'action pour favoriser l'insertion sur nos chantiers : • Mettre en place une méthodologie pour faciliter l'insertion sur nos chantiers (ex : guide de bonnes pratiques) • Mettre en place des projets pilotes et s'appuyer sur les acteurs locaux de l'insertion Étude des acteurs du territoires permettant d'accompagner la réalisation de l'insertion (facilitateurs locaux, responsables régionales des clauses sociales…) : • Création d'un annuaire et d'un outil pour accompagner les équipes dans la répartition du nombre d'heures d'insertion par lot • Diffuser les bonnes pratiques et animer la démarche d'insertion	10 projets avec de l'insertion (France) Périmètre : projets livrés entre 2024 et 2027	8 projets livrés avec de l'insertion en France 

Objectif statutaire #4

EMBARQUER NOS SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS DANS NOTRE DEMARCHE DE PROGRÈS

FOCUS SUR LE FORUM DE L'EMPLOI

Le forum de l'emploi organisé sur le chantier MRS5 à Marseille a permis de réunir 9 entreprises et 15 demandeurs d'emploi, avec pour objectif de faciliter les rencontres entre les entreprises sous-traitantes du projet et des personnes éloignées de l'emploi sur le territoire.

L'événement, organisé en partenariat avec notre client et un facilitateur local du territoire, a permis une immersion concrète des demandeurs d'emploi dans les métiers du BTP, notamment à travers une visite guidée du chantier.

Plusieurs entreprises issues de secteurs variés (électricité, tuyauterie, Climatisation Ventilation Chauffage, sécurité incendie, etc.) ainsi que des partenaires de l'insertion étaient mobilisés pour accompagner cette initiative.

Les résultats sont très positifs : **86% des participants sont déclarés satisfaits** (dont 64% très satisfaits), 100% estiment avoir une meilleure compréhension des métiers du bâtiment, 71% considèrent que le forum a contribué à leur projet professionnel et **3 embauches** ont été confirmées, illustrant l'impact concret de cette démarche.

Pour aller au bout de cette approche inclusive, GSE a également mobilisé des **chantiers d'insertion locaux,** qui ont contribué à l'événement via la réalisation d'une vidéo et l'organisation du repas.

Un webinaire a été également diffusé en interne auprès de tous les collaborateurs du Groupe afin de communiquer sur cette démarche et d'inciter au **déploiement** sur d'autres chantiers.





3.5

BILAN OBJECTIF **STATUTAIRE #5**

Préserver les sols et développer la biodiversité sur nos projets

Bilan au 31 mars 2026

PRÉSERVER LES SOLS ET DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ SUR NOS PROJETS

Cet objectif statutaire vise à veiller et s'employer à limiter l'artificialisation des sols en développant la rénovation, les bâtiments à étages et en concevant des projets qui tendent à éviter ou réduire les impacts défavorables sur le vivant, tout en restaurant les écosystèmes.

ENGAGEMENT	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	PLAN D'ACTION	CIBLE AU 31 MARS 2027	RESULTAT AU 31 MARS 2026 & AVANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL
MAÎTRISER LES MODES DE GESTION DES SITES ARTIFICIALISÉS	Maîtriser les modes de gestion des sites artificialisés pour un accompagnement efficace des Clients	Construire et déployer un plan d'action visant à réduire l'artificialisation des sols par l'accompagnement des clients sur sites anthropisés : • Professionnaliser les modes de gestion des projets sur sites anthropisés (accompagnement business via le développement de méthodes adaptées permettant une bonne évaluation environnementale des projets, un meilleur service et une orientation clients à valeur ajoutée sur les sols et la biodiversité) ◦ Argumentaire commercial démontrant l'apport d'expertise de GSE (visant à dérisquer les opérations) • Renforcer l'action de Confluence, filiale dédiée au montage de projets, au travers notamment de la base de données de fonciers anthropisés : ◦ Se distinguer par l'analyse Confluence, GSE Régions en présence amont ◦ Être en capacité de proposer des fonciers alternatifs à nos Clients	Coefficient d'efficacité foncière (surface de bâtiment construite ou rénovée/ imperméabilisation nette du site) = 0,9 (France)	Coefficient d'efficacité foncière = 1,07 100%
ANTICIPER ET INTÉGRER LE VIVANT À TOUTES LES ÉTAPES DE NOS PROJETS	Pré-qualifier les sites pour ne pas détruire de forte valeur écologique, et optimiser la conception afin d'intégrer le vivant à toutes les étapes des projets	Déployer et suivre notre plan d'action Biodiversité visant à développer et à diffuser l'expertise sur le sujet biodiversité à toutes les étapes d'un projet et atteindre le 0m² construit sur surface à forte valeur écologique des projets étudiés en 2030-31 : • Poursuivre le développement de l'expertise sur le sujet biodiversité en priorité sur la phase commerciale, en phase de conception et d'études et en phase de réalisation et mesurer via le passeport IMPACTe • Former et sensibiliser les équipes afin d'intégrer le sujet Biodiversité le plus en amont possible des projets • Formaliser et mettre en œuvre les processus et accompagnement nécessaires au bon cadrage réglementaire des projets • Accompagner et outiller les équipes pour un suivi écologique de tous les projets (mise à disposition d'outils d'aide à la décision, audit, fiches de contrôles, etc.) • Travailler sur la question des sols fertiles, afin ne plus apporter de terre végétale sur les projets (Génie pédologique)	Améliorer la qualité de la donnée liée aux analyses des risques biodiversité sur les projets étudiés	76 006 m² de forte valeur écologique détruite (projets livrés en France) 50%

Bilan au 31 mars 2026

PRÉSERVER LES SOLS ET DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ SUR NOS PROJETS

Cet objectif statutaire vise à veiller et s'employer à limiter l'artificialisation des sols en développant la rénovation, les bâtiments à étages et en concevant des projets qui tendent à éviter ou réduire les impacts défavorables sur le vivant, tout en restaurant les écosystèmes.

ENGAGEMENT	*OBJECTIF OPÉRATIONNEL*	*PLAN D'ACTION*	*CIBLE AU 31 MARS 2027*	*RESULTAT AU 31 MARS 2026 & AVANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL*
DÉVELOPPER LES SOLUTIONS CONSTRUCTIVES VISANT À RÉDUIRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS	Privilégier la rénovation, les constructions sur sites anthropisés et les bâtiments multi-niveaux	• Venir en soutien aux Business Units pour développer les activités rénovation et multi-niveaux : structuration et développement des offres (marketing) • Développer la philosophie d'augmenter la capacité d'utilisation du sol = à mettre en avant aussi chez nos Clients (Mezzanine, MN)	160 000 m² rénovés (Groupe)	Surfaces rénovées : 144 207 m² (Groupe) 70%

Objectif statutaire #5

PRÉSERVER LES SOLS ET DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ SUR NOS PROJETS

FOCUS SUR LA NOTION DE FORTE VALEUR ÉCOLOGIQUE

La notion de forte valeur écologique est un indicateur GSE qui repose sur 5 critères, construits sur la base de fondements scientifiques (niveau de menace, rareté, plan national d'action…), réglementaires (protection, Natura 2000) et à dire d'experts (connaissance de l'écologie et des exigences fonctionnelles des espèces) permettant de qualifier une forte valeur écologique selon les habitats et les espèces rencontrées dans le cadre d'un projet.



Pour GSE, un espace est à forte valeur écologique, s'il valide un de ces 5 critères ci-après :

1 espèce faunistique protégée ou non ainsi que son habitat, inscrite au moins en catégorie vulnérable sur la liste rouge régionale ou d'intérêt communautaire accomplissant l'intégralité de son cycle biologique de développement est directement détruite sur plus de 10% de la surface d'habitat et / ou de la population recensée sur la zone d'étude	Exemple : 5 000 m² d'habitats favorables à la Pie-grièche écorcheur d'intérêt communautaire sont identifiés sur le site étudié : si nous détruisons plus de 500 m² d'habitats, nous dépassons le seuil de forte valeur écologique
1 espèce floristique protégée ou inscrite au moins en catégorie vulnérable sur la liste rouge régionale est directement détruite par le projet sur plus de 10% de la population totale recensée sur la zone d'étude	Exemple : 30 pieds de Gagée des champs (espèce protégée nationale) sont recensés sur le site étudié : si nous détruisons plus de 3 pieds, nous dépassons le seuil de forte valeur écologique
1 habitat d'une surface de plus de 1 ha ou d'un linéaire de haie naturelle > 200 ml abritant au moins 5 espèces protégées accomplissant l'intégralité de leur cycle biologique de développement est détruit par le projet	Exemple : 15 000 m² de fourrés arbustifs habitats favorables à la reproduction de 8 espèces d'oiseaux protégées sont recensés sur le site étudié : si nous détruisons 12 000 m², nous dépassons le seuil de forte valeur écologique
Plus de 1 000 m² de zones humides avec présence d'au moins 3 espèces protégées accomplissant l'intégralité de leur cycle biologique directement détruites par le projet	Exemple : une zone humide de 2 300 m² comprenant une mare abrite 3 espèces d'amphibiens protégées et une espèce de flore protégée : si nous détruisons 1 800 m², nous dépassons le seuil de forte valeur écologique
Une espèce protégée d'intérêt communautaire ou au moins vulnérable sur la liste rouge régionale ainsi que son habitat lié aux zones humides, accomplissant l'intégralité de son cycle biologique est directement détruite par le projet dès le 1er individu et 1er m²	Exemple : 400 m² de mares favorables au Sonneur à ventre jaune (espèce protégée d'intérêt communautaire et vulnérable) sont recensées comprenant un total de 14 individus : si nous détruisons 1 individu et le 1er m² de son habitat, nous dépassons le seuil de forte valeur écologique

3.6

BILAN OBJECTIF **STATUTAIRE #6**

Concevoir des projets plus durables et les promouvoir auprès de nos Clients

Bilan au 31 mars 2026

CONCEVOIR DES PROJETS PLUS DURABLES ET LES PROMOUVOIR AUPRÈS DE NOS CLIENTS

Cet objectif statutaire vise à accompagner nos clients dans leurs choix responsables, à l'aide d'offres durables à la fois innovantes et performantes.

ENGAGEMENT	*OBJECTIF OPÉRATIONNEL*	*PLAN D'ACTION*	*CIBLE AU 31 MARS 2027*	*RESULTAT AU 31 MARS 2026 & AVANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL*
DÉVELOPPER UNE OFFRE PERMETTANT D'EMBARQUER NOS CLIENTS VERS DES PRATIQUES PLUS DURABLES	Développer une offre et une approche commerciale adaptées et personnalisées permettant d'embarquer nos Clients vers des pratiques plus durables	Poursuite du développement de l'offre Blue Suite via quelques réaménagements : • Accompagnement du Commerce et des études : seconde phase de formation régulière (configurateur, maîtrise du discours/argumentaire) • Orienter le marketing autour du retour sur investissement financier et extra financier (ESG) des solutions de la Blue Suite pour nos Clients • Développer les autres typologies de bâtiment pour une approche personnalisée (data center, rénovation, parking, bureaux seuls) • Améliorer l'offre en continu et l'alimenter avec les solutions constructives innovantes et durables	Part de CA réalisé avec The Blue Suite Plus et/ou Premium : 20% (France)	7 projets signés avec The Blue Suite Plus et/ou Premium (CA : 155 m€) soit 24,4% du CA de GSE (France) 100%
CONCEVOIR DES BÂTIMENTS QUI INTÈGRENT LA QUESTION DU CONFORT DES USAGERS	Concevoir des bâtiments qui favorisent la santé et le bien être des utilisateurs, y compris dans les espaces industriels et logistiques	• Lancement d'un groupe de travail dédié intégrant les équipes Design et Bâtiment Durable • Intégration d'aspects liés au confort dans le passeport IMPACTe (analyse des datas 25-26 et projections ; challenge des indicateurs 2027 et 2030) • Création et mise à disposition d'outils et de guides pédagogiques pour l'utilisation optimale des bâtiments (guide du confort et cahier des charges ; préparation d'un document à remettre au Client pour son confort à la livraison)	Objectifs et indicateurs en cours de révision	Objectifs et indicateurs en cours de révision

Objectif statutaire #6

CONCEVOIR DES PROJETS PLUS DURABLES ET LES PROMOUVOIR AUPRÈS DE NOS CLIENTS

FOCUS SUR L'OFFRE THE BLUE SUITE™

The Blue Suite™ a été créé par GSE pour répondre aux attentes de nos Clients qui ont des **besoins complémentaires** aux certifications environnementales : soit parce qu'ils veulent des solutions ciblées, pragmatiques, sans nécessité de reconnaissance externe, soit parce qu'ils veulent aller plus loin que les certifications environnementales avec la mise en place de solutions très innovantes.

The Blue Suite™ est une démarche innovante, pragmatique et flexible sur les thématiques carbone, performance énergétique, biodiversité, confort et chantier à faible impact environnemental.

Nous proposons 3 niveaux d'ambitions distinctes et complémentaires avec des packages de solutions techniques et des gains carbone, énergétique et biodiversité pour des bâtiments exemples de GSE.

- Blue Building Essential intègre des solutions fiables et durables, garantissant une conformité environnementale renforcée,
- Blue Building Plus permet de réduire les coûts d'exploitation tout en intégrant des options d'énergies renouvelables et de matériaux décarbonés,
- Blue Building Premium présente le niveau de qualité environnemental le plus élevé grâce à la mise en place de solutions très innovantes.

Une flexibilité est ensuite possible au niveau des choix des solutions techniques, pour s'adapter aux enjeux du projet et aux attentes Client.

THE BLUE SUITE

GSE

THE BLUE SUITE



Concevoir et bâtir dans le respect de la nature,
se développer en étant au service des territoires,
prospérer en prenant soin de l'humain



Lu et approuvé,
le 24 juin 2026

Muriel LECOU
Directrice de la Transformation

GSE
a GOLDBECK company

Septembre 2026